

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation 8 octobre 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 15 octobre 2020

L'an deux mil vingt le 14 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France., VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia  
Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques SERVANT Ludovic

Absente : excusée : GASSE Ombeline

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/39

**ER 2018/2019 RUE DU PONT AUX HALLES- marché**

Madame le Maire rappelle au Conseil la délibération n°2020/32 du 9 septembre dernier l'autorisant à lancer et à signer avec l'entreprise retenue, le marché de travaux relatif à l'Electrification Rurale de la rue du Pont aux Halles, avec un estimatif de 135 000 € HT pour la partie travaux.

Madame le Maire donne lecture de l'analyse des offres.

L'entreprise classée n°1 présente :

- |                                    |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| - La tranche ferme (hors option) à | 142 207.95 € HT |
| - La tranche conditionnelle à      | 4 165.00 € HT   |

-----  
Soit un total de 146 372.50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avec l'entreprise classée n°1 pour un montant total HT de 146 372.50 € HT

Pour extrait conforme  
Aux ormes le 15 octobre 2020  
Béatrice FONTAINE  
Maire